

Ses funérailles solennelles mirent sur pied tous les corps constitués de la province et — hormis les ouvriers mineurs qui ne devaient pas avoir gardé un bon souvenir du défunt gouverneur — une grande partie de la population.

Trois discours furent prononcés sur la tombe, au cimetière communal : par A. Castiau, membre de la Députation du Conseil provincial ; par C. Wins, avocat, vice-président de la Société des Arts et des Lettres du Hainaut ; enfin, par N. Defuisseaux, avocat, commandant de la Garde civique et président de la Société prénommée.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer à différentes reprises le premier de ces orateurs. Quant au discours de C. Wins, il contient ce passage qui vaut d'être retenu :

« Nourri d'idées trop avancées pour son siècle, tu ne t'écartas pourtant jamais des bornes d'une sage modération, et nous avons dû rendre hommage à ta prudence comme à ton équité. Tout entier aux nombreuses occupations de ta charge, tu ne songeas point à l'oubli, j'allais dire à l'ingratitude de tes concitoyens » (72).



Buste de J.-B. THORN.